

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VIII, No 4.

Montréal, Avril 1902.

50 cts par an.

ESPOIR EN DIEU

Lorsque sur l'horizon le soir étend ses voiles,
Lorsque dans le lointain disparaissent les monts,
Et que le firmament se parsème d'étoiles
Aux purs rayons ;

Lorsque l'on n'entend plus,—heure mystérieuse,—
Que de vagues rumeurs dans la nuit nous bercer ;
Alors que vers son Dieu, l'âme avide et radieuse
Va s'élever ;

A l'heure où tout s'endort, où l'oiseau fait entendre,
Avant de se cacher dans le feuillage noir,
Sa dernière chanson, plus suave et plus tendre,
Adieu du soir ;

A cette heure bénie où toute la nature
Semble se recueillir pour chanter l'Éternel,
Où le cœur croit trouver dans le moindre murmure
Un chant du ciel ;

Où l'homme fatigué des vains bruits de la terre
Détourne son esprit des choses d'ici bas,
Et, cherchant le repos, dans un lieu solitaire
Aime à porter ses pas ;

Il est bon d'oublier les heures de souffrance.
De découragement ;
Et de laisser un peu la voix de l'espérance
Nous parler librement !

Il est doux de trouver, pour un instant, le calme
Et la sérénité,
En pensant que là-haut Dieu nous garde la palme
De l'immortalité ;

Et de songer en soi que l'âme fiancée,
Au malheur pour un jour,
Bientôt s'envolera,— sa chaîne étant brisée,—
Vers un meilleur séjour.

Sociétés Secrètes

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais pendant un concours de recrutement, je sens naître en moi le désir de faire de la propagande en faveur de ma société. La satisfaction que j'ai d'y appartenir, jointe à la confiance que je place en son état financier, comme en son but élevé, tout cela contribue à me faire penser que le devoir d'un membre ne peut se borner à acquitter ses contributions régulièrement, mais qu'il doit encore, à l'institution qu'il estime, son influence, son zèle et son activité. Aussi, je ne manque pas une occasion de dire un bon mot sur la mutualité nationale ; je cite des faits, je redresse des jugements erronés, je sème du bon grain. Le résultat n'est souvent pas immédiat, mais enfin, il se produit toujours, tôt ou tard, et c'est autant de gagné. Je m'empresse d'ajouter que l'éducation de nos compatriotes sur la mutualité est beaucoup plus considérable qu'on ne le croit habituellement. Un pas immense dans cette voie a été fait, depuis quelques années surtout, mais il en reste encore quelques autres à faire, et la mission des propagateurs n'est pas terminée. Ainsi, pour ne viser qu'un point en particulier, il faudrait faire comprendre à une certaine classe de gens que leur penchant insolite pour les sociétés de secours mutuels à secrets est un non sens.

Justement, à ce sujet, quelqu'un me disait, l'autre jour, que si l'Alliance Nationale avait un rituel, des mots de passe, des signes de reconnaissance, des secrets enfin, le recrutement serait bien plus facile. "Vous ne vous faites pas une idée, ajoutait mon interlocuteur, de l'attrait que les sociétés secrètes exercent sur quelques uns. Le mystérieux les attire comme la flamme fascine le papillon."

Je ne relèverai pas ce qu'il y a d'exagéré dans cette observation, mais il est impossible de nier qu'elle ne renferme point une parcelle de vérité. En voulez-vous une preuve ? Il n'y a pas très longtemps, au cours d'une excursion dans un village de cette province, j'ai été témoin d'un fait peu fréquent heureusement, mais qui démontre l'existence du mal signalé : un groupe de compatriotes abandonnèrent leur société — une société canadienne-française de premier ordre — pour se faire initier, *en bloc*, dans une association secrète de *langue anglaise* qui n'a d'autres traits que ses secrets de polichinelle et son

rituel grotesque, car sa situation financière n'a rien de remarquable.

Et je me demandai : "Mais à quoi songent donc nos gens ? Que recherchent-ils donc, dans une société de bienfaisance ? Est-ce l'amusement, le clinquant, le *show*, pour me servir d'une pitoyable expression populaire, ou bien, si c'est les avantages pécuniaires, la bonne administration, la solidité financière, la communauté d'idée patriotique et morale." Entre les deux, il me semble qu'un homme sérieux n'a pas à hésiter et qu'il doit rechercher l'institution qui lui garantira le plus de bénéfices, qui administrera ses épargnes avec le plus de prudence, qui satisfera le mieux ses plus nobles aspirations.

Or quelle est la société étrangère qui peut se vanter, non pas de surpasser, c'est impossible, mais d'égaliser seulement nos bonnes sociétés canadiennes-françaises ? Je n'en vois aucune. Puis quelle est la valeur de ces secrets et de ces signes ? Absolument nulle, car en fin de compte qu'ont besoin de s'entourer de mystère des hommes honorables qui se réunissent pour s'entre-aider, qui sont prêts à accueillir dans leurs rangs tous ceux qui scatinimés des mêmes bonnes intentions ? Le secret et le mystère conviennent aux gens qui s'assemblent pour comploter, conviennent surtout aux francs-maçons, mais non pas à ceux qui poursuivent une œuvre bienfaisante, en accord avec les enseignements de notre Divin Maître !

Quant au rituel, j'y suis résolument hostile, parce qu'il est l'occasion de cérémonies burlesques, souvent indignes de gens civilisés et toujours inconvenantes pour des catholiques. Les Saxons en raffolent parce que, n'ayant pas de culte extérieur dans leur temple, il leur faut s'en façonner de toutes sortes, pour satisfaire un besoin qui gît au cœur de tout homme, mais il ne peut en être ainsi de nous qui participons au plus beau des cultes.

D'autre part, je reste convaincu qu'il appartient exclusivement au ministre du Seigneur de présider, en tous temps, les cérémonies religieuses, dans nos réunions, au lieu d'en confier le soin à un individu quelconque. On ne joue pas avec ces choses et on ne les parodie pas, parce qu'elles ont un caractère sacré qu'il faut respecter.

Laissez aux peuples qui nous entourent leurs ridicules et leurs manies ; ne courez pas, pour des futilités, vers des sociétés où vous ne compterez pas ; mettez l'avenir de vos familles entre des mains amies ; tenez-vous, en groupes serrés, autour de vos insti-

tutions et faites en les remparts puissants de votre foi, de votre langue et de vos foyers.

A tous les points de vue, cela vous sera plus profitable que la possession des plus grand secrets.

La Mutualité Américaine réforme ses Méthodes

Le dernier numéro de l'organe officiel de l'Ordre des Forestiers Catholiques nous apprend que le Haut chef de l'Ordre M. T. H. Cannon, vient de nommer une commission de cinq membres dans le but de reviser les tarifs de l'Ordre et de perfectionner la classification des risques, en autant que la chose est possible. Cette commission devra, de plus, voir à ce que cette question soit agitée et discutée de façon à convaincre les membres que l'augmentation est d'une nécessité urgente, enfin, elle devra faire rapport de ses travaux à toutes les cours de l'Ordre, quatre mois avant la prochaine convention qui aura lieu à Dubuque Iowa en 1903.

Cet acte important est le résultat d'une décision prise à la dernière convention internationale de l'Ordre, tenue à Détroit, au mois d'aout dernier, et dont le but est l'adoption de taux fixes permettant l'accumulation d'un capital de réserve. Nous devons féliciter cette société des mesures qu'elle veut prendre afin de mieux assurer son existence. En cela, d'ailleurs, elle ne fait que suivre l'exemple de toutes les grandes associations américaines qui tâchent d'atteindre la plus grande stabilité financière possible en augmentant sagement les taux de leurs contributions.

Lors de la fondation de l'Alliance Nationale, il nous souvient qu'on nous a reproché d'avoir adopté des tarifs trop élevés et les pessimistes ne voyaient rien de bon dans cette mesure prudente. Leurs prédictions ont été loin de se réaliser puisque notre société a aujourd'hui une réserve de plus d'un quart de million et que les sociétés alors existantes sont contraintes, aujourd'hui, d'embêter le pas, à sa suite, et d'adopter des taux encore plus élevés. Nous ne voulons pas prétendre en disant cela que l'Alliance Nationale n'a rien à perfectionner dans son organisation ; mais il est bon de nous remémorer de temps à autre que la mutualité canadienne-française est au moins l'égale, financièrement, et, en plus d'un cas, supérieure, à la mutualité anglo-américaine.

Pages Canadiennes

CIVILISATIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE

Lorsqu'il arrive aux Anglais de comparer leurs institutions à celles de leurs voisins, ils ont cent fois raison d'en être fiers, car elles leur ont valu des siècles de gloires et la création d'un empire le plus vaste et le plus riche que le monde ait vu. Mais conclure de ces succès que leur civilisation est supérieure à celle des autres peuples, c'est tomber dans une exagération palpable...

Il ne faut pas perdre de vue le fait que la civilisation française donnait le ton à l'Europe lorsque les barons français arrachèrent au roi Jean Sans-Terre la grande charte des libertés anglaises. La France du moyen-âge remplit le monde du bruit de ses hauts faits. C'est à sa suite que la chrétienté marche à la délivrance de Jérusalem, en répétant : *Dieu le veut!* ce cri poussé d'abord par une poitrine française. En Orient, son nom éclipsé, absorbe tous les autres, et jusqu'à nos jours, les nations du Levant désignent par le nom de Francs tous les peuples de l'Europe. Grégoire IX compare la fille aînée de l'Église à la tribu de Juda, qui surpassait toutes les autres en piété et en valeur. Son prestige rayonne au loin, au milieu des montagnes de l'Écosse comme sur les confins du désert. L'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie s'inspirent de sa littérature, imitent sa chevalerie, reproduisent ses chefs-d'œuvre d'architecture ; et encore aujourd'hui l'artiste qui étudie en remontant aux sources, trouve visibles et frappants les vestiges de l'art français dans les cathédrales de Cologne et de Westminster. C'est à Paris que la jeunesse des familles nobles accourt pour puiser la science dans sa célèbre université, à tel point qu'un poète de l'Angleterre a pu écrire à cette époque :

*Fili nobilem, dum sunt juniores,
Mituntur in Franciam, fieri doctores.*

Cette empreinte française, nous la retrouvons sur les feuilles de la *Magna charta*, dont les Anglais sont si fiers à bon droit. Ne porte-t-elle pas surtout les signatures des barons normands et n'a-t-elle pas été rédigée, en toute probabilité, dans la vieille langue de nos pères ?

Le développement progressif du système anglais ne s'est pas accompli d'après un plan habilement combiné, sorti de la tête de quelques hommes de génie. Il est bien plutôt la résultante d'idées générales qui avaient cours aussi bien en France qu'en Angleterre.

A.-D. DE CELLES.

PLAIE OUVERTE

Non, vous ne parviendrez jamais
A calmer mon âme farouche.
Elle est blessée, et, désormais,
Rien ne la touche.
Ayant perdu ce que j'aimais,
Je sens que mon âme farouche
Ne pourra se calmer jamais !

Je suis jeune, mais ma jeunesse
A perdu la force de l'espoir,
Et, sans que le passé renaisse,
Viendra le soir.
O deuil ! ô larmes ! ô tristesse !
J'ai perdu la force et l'espoir
Dont se nourrissait ma jeunesse !

Car, sans lui laisser voir le jour
Et les feux naissant de l'aurore,
J'étouffe en germe tout amour
Qui veut éclore.

Mon pauvre cœur gémit encore ;
Mais l'amour meurt avant l'aurore,
Avant les premiers feux du jour !

ALPHONSE POIRIER

France

Connaissez-vous cette terre où les oliviers
étendent leurs rameaux toujours verts, où la
vigne donne un fruit délicieux et une liqueur
qui infuse de nouvelles forces aux hommes ?
Connaissez-vous ce pays que les rayons des
cieux fécondent avec amour ? Avez-vous en-
tendu les sons mélodieux qui célèbrent la
douceur des nuits ? Avez-vous respiré ces
parfums, luxe de l'air, si purs et si doux.
Répondez-nous étrangers, la nature, chez
vous, est-elle si belle et si bienfaisante ?

Ailleurs, quand les calamités sociales af-
fligent un pays, les peuples s'y croient aban-
donnés de la divinité, mais ici, nous sentons
toujours la protection du ciel, nous voyons
qu'il s'intéresse à l'homme et qu'il daigne
nous traiter comme de nobles créatures.

Ce n'est pas seulement de pampres et d'é-
pis qu'elle se couvrent nos campagnes, mais la
nature se pare encore d'une multitude de
plantes et de fleurs qu'elle prodigue sous nos
pas comme à la fête d'un souverain.

Les plaisirs délicats sont goûtés par une
nation digne de les sentir, elle aime son so-
leil, ses beaux-arts, ses monuments, sa con-
trée à la fois antique et printanière ; les
plaisirs d'un peuple avide ne sont pas faits
pour elle.

Ici, les sensations se confondent avec les
idées ; la vie se puise toute entière à la même
source ; l'âme comme l'air, occupe les con-
fins de la terre et du ciel. Ici, le génie se
sent à l'aise, parce que la rêverie y est
douce ; s'il s'agite, elle le calme ; s'il re-

grette un but, elle lui fait don de mille chi-
mères ; si les hommes l'oppriment, la nature
est là pour l'accueillir.

L'exilé rêve à son pays que tu parviens
souvent à lui faire oublier ; car ton aspect,
ô France ! fait songer aux vertus de l'âge
d'or, et l'homme s'y trouve trop heureux
pour s'y supposer coupable.

Ainsi, ta main secourable est toujours
prête à guérir les blessures de l'esprit et du
cœur ; les peines et les chagrins sont incon-
nus, car ils s'envolent comme l'hirondelle
agile, en admirant les œuvres d'un Dieu de
bonté, en pénétrant le secret de son amour :
les revers passagers de notre vie éphémère
se perdent dans le sein fécond et majestueux
de l'immortel univers.

Il est des peines, cependant, que notre
ciel consolateur ne saurait effacer ; mais
dans quel séjour les regrets peuvent-ils por-
ter à l'âme une impression plus douce et
plus noble qu'en ces lieux ?

Ailleurs, les vivants trouvent à peine assez
de place pour leurs rapides courses et leurs
ardents désirs ; ici, l'esprit trouve une hori-
zon assez large, l'océan leur rappelant l'in-
fini, les monuments leur remettant en mé-
moire les anciens et leurs œuvres.

Les obélisques, les musées, toutes les mer-
veilles de l'Égypte et de la Grèce se sont
réunies ici, comme si le génie attirait le gé-
nie, et qu'un même lieu dût renfermer tout
ce que l'homme a pu mettre à l'abri du temps.

Notre vie simple est à peine aperçue ; le
silence des vivants est un hommage pour
les morts : ils durent et nous passons.

Eux seuls sont honorés, eux seuls sont cé-
lèbres, notre existence actuelle ne laisse de-
bout que le passé, il ne se fait point de
bruit autour des souvenirs. Tous nos chefs-
d'œuvre sont l'ouvrage de ceux qui ne sont
plus.

Le froid et l'isolement du sépulcre, sous
ce beau ciel, poursuit moins les esprits ; car
la transition de la vie à la mort paraît plus
douce aux habitants de la belle France qu'
aux habitants de la froide et morne Allema-
gne. Le soleil, comme la gloire, réchauffe
même la tombe.

Ainsi donc, la pointe de la douleur est
émoussée ; car on se livre avec moins de
crainte à la nature, à cette nature dont le
Créateur a dit :

“ Voyez les lis de la campagne, ils ne tra-
vaillent ni ne filent, et cependant nul vête-
ment de roi n'a jamais pu égaler la magnifi-
cence dont j'ai revêtu ces simples fleurs.”

PAUL CALMET.

Notre Formation Intellectuelle

Nous reproduisons ci-dessous quelques extraits de la remarquable conférence que M. L. A. Chauvin, avocat et ancien député a donné à l'Université Laval le 19 février dernier. M. Chauvin est non seulement un conférencier de grand talent, mais c'est encore un de nos plus distingués confrères, aussi est-ce toujours avec plaisir que nous mettons ses productions sous les yeux de nos lecteurs :

LE CLERGÉ CANADIEN PIONNIER DE L'ENSEIGNEMENT

En parlant de notre formation intellectuelle, dit-il, le premier mot qui monte du cœur aux lèvres de tout Canadien-français, est un mot de piété filiale à l'adresse du clergé catholique, — l'œuvre de l'enseignement, c'est son œuvre par excellence. — Non seulement il a instruit, le plus souvent, à ses frais, les élus du sacerdoce et des ordres religieux ; non seulement il a formé, par ses soins, les générations instruites de nos hommes de loi, de nos médecins, de nos professeurs, de nos hommes publics, — il a même formé et forme encore, dans ses écoles et dans ses collèges, la meilleure partie de nos industriels, de nos commerçants et de nos fils d'ouvriers et de cultivateurs. Ce que Joseph de Maistre a dit des évêques de France, ne pourrait-on pas en parlant de l'éducation, le dire des évêques et du clergé de ce pays ; — ils ont fait le Canada, comme les abeilles construisent leur ruche. — Et dans cette œuvre de l'éducation, l'Etat a donné son concours à l'Eglise, et l'institution qui est l'idéal de cette alliance de l'Eglise et de l'Etat, c'est bien le Conseil de l'instruction publique dans notre Province. — Composé des représentants du pouvoir civil et de ceux du pouvoir ecclésiastique, il dirige notre enseignement, dans une sphère d'action étrangère à la politique. — Aussi, n'est-ce jamais sans émotion qu'on entend parler ici d'une modification qui, en plaçant plus étroitement le Conseil, sous le contrôle du gouvernement, affaiblirait ses garanties de liberté et d'indépendance !

Semblables aux deux rives de notre fleuve géant, qui mirent dans ses eaux, leurs falaises, leurs bords verdoyants, leurs clochers étincelants, leurs villages coquets et nombreux, ce fleuve de science, d'idées, de vie intellectuelle qui coule à travers les groupes épars de notre population française, reflète de toutes parts l'image des deux rives sœurs, qui le contient et l'embrasse, sans l'envahir ni le troubler, d'un côté la rive sainte de l'Eglise, de l'autre la rive de l'Etat.

Cette éducation a formé une élite, et cette élite a eu sa large part de la culture intellectuelle, de ce qu'un écrivain canadien a appelé la "marche des idées" en Canada.

Mais notre pays est jeune ; il n'a pas les traditions littéraires du Vieux-Monde. De plus, il est isolé, tant par sa condition de colonie, que par le voisinage anglo-saxon, et ses relations avec les races diverses du continent américain.

De par le sang, nous appartenons à la France. Lui appartenant par nos origines, lorsque le tempérament français atteignait son point de perfection, nous lui devons les tendances latines de notre esprit. Et c'est en toute vérité, et par droit de naissance et



M. L. A. CHAUVIN,
Avocat, ex-M. P.

par droit de conquête, que nous pouvons répéter en nous l'appliquant, le mot de l'homme d'état américain : "Tout homme sur la terre a deux patries, la sienne propre et puis la France".

LIBRE ÉCHANGE INTELLECTUEL

Pour former notre goût, développer notre savoir, élargir nos horizons, il nous faut prendre contact avec le milieu, le mieux assimilable à notre race, avec le milieu français.

Ce libre-échange que rêvent dans le monde économique les enthousiastes de la liberté du commerce, nous le désirons, dans le monde intellectuel — pour l'échange des âmes et des intelligences. Et dans l'exercice de ce

libre-échange, notre préférence est donnée à la France. Non pas que je veuille dire que toutes les idées qui viennent de France doivent être admises en franchise, en Canada ! Au contraire, je tiens dès le commencement de cette conférence, à faire une réserve formelle, une réserve qui est en même temps l'expression de notre foi et l'honneur de notre éducation religieuse et nationale. La France que nous avons aimée et connue, sur les bancs du collège et dans les murs de l'Université, c'est la France catholique et ce sont ses œuvres, celles restées dignes de son passé chrétien et de son génie traditionnel, qui trouvent encore, naturellement, le chemin de nos esprits et de nos cœurs.

Il n'est pas sûr que nos mœurs, nos habitudes, notre tempérament aient complètement échappé à l'influence américaine, mais quant à notre esprit, il est resté français.

Et, remarquez-le, Mesdames et Messieurs, la marche de l'esprit humain ne se mesure pas d'après la marche et d'après la loi des progrès matériels. Dans le monde industriel, Edison a fait de merveilleuses applications de l'électricité ; dans le monde des idées on trouve en Amérique des vulgarisateurs, mais pas d'inventeurs.

Le terrain vierge et sauvage n'est pas favorable à l'éclosion des idées ; il leur faut la terre maintes fois remuée, les méthodes anciennes renouvelées par le travail et les méthodes nouvelles, l'accumulation de produits vieillissants, le ferment que les siècles déposent, le sceau qu'impriment de rares génies à travers les longues générations,—et, comme dit M. de Nevers : " Ces vieux monuments autour desquels flottent des épopées," (Ame Américaine, 2e vol., p. 273.) Cette terre ancienne et classique, cette terre à culture intellectuelle intense, c'est bien la France. Et c'est d'Elle qu'un de nos poètes a pu dire :

" Jadis, la France sur nos bords
Jeta sa semence féconde."

Mais la rupture du lien colonial, la séparation violente avec la Mère-patrie, les luttes longues et pénibles pour la conservation de notre langue et pour la conquête de nos libertés publiques, mirent plus d'une ronce et plus d'une herbe mauvaise sur cette semence encore frêle des idées et de la culture françaises.

Nos prêtres canadiens en furent longtemps les seuls gardiens, — et à l'ombre de leurs presbytères, de leurs écoles paroissiales et de leurs modestes collèges classiques, se préparait et se formait cette génération d'hommes publics, dont l'intelligence et le caractère

nous valurent, suivant l'aveu de lord Dufferin lui-même, de comprendre et de pratiquer, les premiers, en Canada, les institutions parlementaires anglaises. Et, avec la paix et la liberté, compagnes aimées des arts et des lettres, nous nous prenions à désirer le retour complet à cette vie intellectuelle, dont nous parlâient sans cesse, notre langue et notre éducation.

Octave Crémazie a représenté le " Vieux Soldat Canadien", attendant, rempli d'un saint espoir, le retour du navire de guerre, aux couleurs de France :

" Pauvre soldat, aux jours de ma jeunesse,
Pour vous, Français, j'ai combattu longtemps ;
Je viens encor, dans ma triste vieillesse,
Attendre ici, vos guerriers triomphants.
Ah ! bien longtemps vous attendrai-je encore
Sur ces remparts où je porte mes pas ?
De ce grand jour quand verrai-je l'aurore ?
Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ? "

Hélas ! De longues années s'écoulaient. Nos remparts, fatigués des combats, reposent sous " l'étendard de l'Angleterre ", et nos rives n'entendent plus les " salves meurtrières " de canons français.

Enfin, la France semble se souvenir : des jours meilleurs vont luire. Voici venir une phalange de France — non pas armée pour la guerre et la destruction, — comme le rêvait le Vieux Soldat Canadien, mais une phalange brillante et paisible de missionnaires, de prédicateurs, de lettrés, d'orateurs et de conférenciers français, — heureux de retrouver sur les bords du St-Laurent, perdus pour la France, le même drapeau, la même langue et la même foi !

Ce fut d'abord, parmi les prédicateurs français, Monseigneur Forbin-Janson, soulevant l'enthousiasme de nos pères, et leur laissant comme souvenir et trophée de son passage, ce mot resté célèbre : " Peuple Canadien — peuple au cœur d'or et aux clochers d'argent ".

Après l'évêque de Nancy, qui a passé dans nos campagnes, comme le type du missionnaire, un homme à l'éloquence familière et puissante, une sorte d'héritier des Savonarole et des Bridaine, j'éprouve quelque malaise à la pensée de rendre hommage à un prêtre que nous avons le bonheur de posséder encore parmi nous et qui s'enveloppe de modestie avec une sorte de vertueuse jalousie. — Et pourtant comment ne pas saluer ici le Vénérable Doyen de notre faculté des Arts qui a réalisé, en des jours inoubliables, par la hauteur des aperçus et par la chaleur passionnée de l'accent, un genre de beauté qui n'a jamais été surpassé.

Depuis, la chaire de Notre-Dame nous a fait entendre toute une lignée de prédicateurs français, dont chacun, en nous révélant une qualité particulière de l'éloquence sacrée, ajoutait comme une nuance à notre formation esthétique et littéraire.

Le Père Plessis, harmonieux et vibrant, sorte de réduction du Père Lacordaire, mettant dans sa parole toute son âme et la substance de ses nerfs : le Père Gaffre, tribun de la chaire, élané, vigoureux, s'établissant en face de son auditoire avec l'autorité d'un homme qui sait la maîtrise souveraine de son art ; Mgr Roziers, plus complet, peut-être, et faisant apparaître dans la conférence d'église le prestige et l'éclat chatoyant d'une culture renouvelée aux dernières sources.

EXCELSIOR

Un autre moyen de conserver le goût et le génie français, c'est de maintenir au milieu de nous, pure de tout mélange et de tout alliage, notre belle langue française.

M. G. H. Wells, économiste distingué des Etats-Unis, dans une série d'articles publiés récemment dans la "North American Review", déclare que, dans un avenir prochain, il n'y aura que trois langues répandues dans le monde civilisé, le français, l'anglais et l'allemand. Mais c'est la langue française qui l'emportera sur les deux autres, à cause des idées et des connaissances générales que sa littérature et ses livres ne cessent de fournir au trésor commun des intelligences cultivées."

Avec un pareil témoignage en faveur de notre langue, nous pouvons nous consoler des injures d'"obscurs blasphémateurs", qui voudraient abolir, dans ce pays, la langue française et voir disparaître le drapeau français.

Ces menaces auraient raison de surprendre dans ce milieu universitaire de Laval, qui a toujours enseigné et qui enseigne encore une politique de paix, d'harmonie et de loyauté.

Toutefois, si mes paroles ont paru trop françaises, qu'il me soit permis, pour calmer les âmes inquiètes, de faire une profession de foi — profession de foi, ancienne et inviolée, puisqu'elle est restée la même, un siècle et demi durant, dans le cœur et sur les lèvres des Canadiens-français. — La France et son régime ne sont pas l'idéal de notre avenir politique et social. — Nos aspirations sont de rester Canadiens, sous le drapeau de l'Angleterre — aussi longtemps que l'Angle-

terre respectera le pacte sacré de nos libertés et de nos privilèges religieux et nationaux.

La langue française représente pour nous l'héritage de l'éducation que nos pères nous ont légué ; elle ne sera jamais une menace pour la langue de la majorité.

Quant au drapeau français, il représente pour nous, un souvenir, il ne représente pas une politique.

D'ailleurs, l'éducation supérieure d'un peuple n'est ni une question de drapeaux, ni une question de frontières, — elle est le patrimoine commun des esprits élevés, — et elle s'incline avec respect et avec amour devant le drapeau, devant la frontière, qui lui apporte le tribut du génie. — L'idéal de foi et de civilisation, "Ce Beau Idéal, que rêvait Platon, et qu'a réalisé le Dieu de l'Évangile", c'est plus qu'un symbole, plus qu'un drapeau, c'est comme "l'Arc-en-Ciel" aux multiples et vives couleurs, traversant le ciel d'un pôle à l'autre, au-dessus des états, des frontières et des humanités diverses, — et les hommes marchent à sa lumière, — au chant de cet hymne, que Longfellow met dans la bouche du jeune homme idéal, gravissant les sommets et portant dans sa main cette bannière étrange, avec sa devise, éternel honneur et éternelle ambition des âmes élevées : "Excelsior".

Un Souvenir

Un souvenir assez piquant sur M. Michel Renaud, le sénateur des Basses-Pyrénées, qui est mort il n'y a pas bien longtemps.

M. Michel Renaud croyait "au fond" en Dieu, comme disait un de ses collègues qui rapportait à l'appui le trait suivant :

Nommé député en 1871, M. Michel Renaud arrive à Versailles et loue un appartement au prix de 150 francs par mois.

Comme il paie d'avance, le propriétaire lui demande s'il veut un reçu.

—A quoi bon entre honnêtes gens, fait le naïf député. Dieu nous voit.

—Vous croyez donc en Dieu ?

—Certainement, et vous ?

—Moi je n'y crois pas.

—Alors, donnez moi bien vite un reçu.

Il n'y a partout qu'une chose sur la terre pour être heureux et pour être estimable, c'est d'accomplir ses devoirs, et partout il en coûte pour être heureux.

L'Avenir du Canada

Nous extrayons d'un article de M. Leroy Beaulieu, célèbre économiste français, les passages suivants, où il fait entrevoir la richesse que réserve l'avenir au Canada :

Quelle qu'ait été encore l'importance de l'émigration canadienne pendant la décade qui vient de finir, il paraît, dit-il, assez raisonnable de penser qu'elle devra plutôt s'atténuer que s'accroître à l'avenir. Dans un intéressant article que publie "The Economic Journal," organe de l'Association économique britannique et où nous avons puisé quelques-uns des renseignements qui précèdent, M. le professeur Davidson, de l'Université du Nouveau-Brunswick, exprime cet espoir et il le fonde sur deux raisons, que voici : d'abord aux Etats-Unis les meilleures terres de l'Ouest commencent à être presque toutes occupées, en sorte qu'il est peu probable que beaucoup de Canadiens continuent à se diriger de ce côté ; peut-être, au contraire, un plus grand nombre d'immigrants d'Europe viendront-ils au Canada de préférence aux Etats-Unis ; ainsi, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest qui jusqu'ici s'étaient développés moins vite que les Etats limitrophes du Dakota, du Montana, pourraient bientôt marcher du même pas qu'eux ; en second lieu, et surtout, l'industrie commence à se développer au Canada.

Des industries considérables s'établissent, non seulement autour des deux grandes villes de Montréal et de Toronto, mais encore auprès des chutes du Niagara, au Sault Ste-Marie, entre les lacs Supérieur et Huron, et dans l'île du Cap-Breton (province de la Nouvelle-Ecosse).

Les dépôts de charbon des provinces maritimes ne sont pas confinés dans l'île du Cap-Breton ; il s'en trouve d'importants gisements sur le continent, dans la Nouvelle-Ecosse proprement dite ; des minerais de fer très variés et de bonne qualité abondent aussi non seulement à Terre-Neuve, mais au Cap-Breton et dans toute la Nouvelle-Ecosse. Or, il est à remarquer que la Nouvelle-Ecosse, le Cap-Breton, Terre-Neuve sont, de toutes les régions habitables du Nouveau-Monde, les plus rapprochées de l'Europe ; leur distance à la France ou à l'Angleterre est moindre d'un cinquième que celle qui sépare de New-York ou de Philadelphie. Les houillères des provinces maritimes du Canada sont, en outre, sur la côte même au lieu d'en être éloignées de deux ou trois cents

kilomètres comme celles de Virginie et de Pennsylvanie ; leur charbon est donc mieux placé qu'aucun autre pour concurrencer les houilles britanniques sur les marchés européens, et, s'il est vraiment d'aussi bonne qualité, aussi propre à faire du bon coke qu'on le dit, il risque d'être un rival plus redoutable même que celui des Etats-Unis à l'avenir. Quant à la réunion, au voisinage immédiat de la mer, du charbon et du fer, elle ne se trouve nulle part ailleurs, en dehors de la Grande-Bretagne, dont elle a fait la puissance économique. En attendant le jour où tous ces minerais de fer seront traités sur les lieux, on suggère que l'Angleterre cherche en eux les approvisionnements dont elle a besoin et qu'elle a trouvés jusqu'ici sur la côte nord de l'Espagne où les gîtes commencent à s'épuiser. Si tout ce que l'on dit de ces grandes ressources minérales n'est point trop exagéré, la Nouvelle-Ecosse paraît assurément devoir sortir de la stagnation où elle était restée depuis une vingtaine d'années pour devenir un centre industriel d'une grande activité.

Cette grande confédération de colonies, si elle n'est pas aussi richement dotée que les Etats-Unis, n'en est pas moins bien pourvue pour entrer dans la voie du développement industriel. Son commerce s'est énormément accru depuis dix ans : les exportations ont passé de 113 millions de dollars en 1894-1895 à 198 millions en 1900-1901 ; les importations de 105 millions à 181 millions de dollars, dans le même laps de temps. Elles promettent de se développer et de se diversifier encore, non sans quelques fluctuations, car la grande prospérité actuelle ne peut durer sans interruption, là non plus qu'aux Etats-Unis.

LA POULE AUX ŒUFS D'OR

Le Dauphin, père de Louis XVI, faisait le plus grand cas des laboureurs, qu'il appelait une classe d'hommes utile et précieuse à la société. Dépouiller le laboureur pour s'enrichir, disait-il, c'est tuer la poule qui pond des œufs d'or.

LE DUC DE ROQUELAURE

On vint rapporter un jour au duc de Roque-laure que deux dames de la cour avaient pris querelle, et s'étaient accablées d'injures. — Se sont-elles appelées laides ? dit le duc. — Non, monseigneur. — Eh bien ! je me charge de la réconciliation.

Fleurs Primanières

LES CYPRIPÈDES DU CANADA

Les cyripèdes fleurissent d'ordinaire, aux mois de mai et juin.

C'est "sous les bois remplis d'ombre et de mélancolie", au-dessous de l'épaisse feuillée, que l'on rencontre ces fleurs singulières mais si jolies que, vraiment, je ne sais trop quels termes choisir pour en parler. Il me faut un vocabulaire de mots délicats et charmeurs, de mots colorés et très doux, de mots chatoyants et évocateurs, puis la maîtrise du parnassien pour les servir comme des diamants en des bagues, ou pour en ciseler des phrases qui seraient comme la vision de la fleur, des phrases qui vous donneraient l'illusion du paysage qui l'entoure, et vous feraient entendre les harmonies qui flottent dans l'air pendant qu'elle présente son urne aux caresses des brises. Mais quel est le parfait ouvrier qui se chargera de parler ainsi? En attendant qu'il se trouve, faisons lui une ample connaissance avec les cyripèdes.

Les savants nous diront que ce sont des plantes aux fleurs irrégulières, qu'elles n'ont pas de corolle, que ce qui ressemble à cet organe n'est qu'un calice à six divisions, et ils lui donneront le nom de périanthe ou enveloppe florale. Ce ne sont que des grands mots pour dérouter les pauvres profanes comme nous, qui ne voyons dans les fleurs qu'une fête pour la vue. Cela, heureusement, ne change rien à la beauté des créatures végétales. Les savants sont des êtres étranges qui ne voient dans les plantes que ce que nous n'y voyons pas. Parfois, ils nous apprennent des choses surprenantes, merveilleuses même, mais parfois aussi, ils dépoétisent les plus mignonnes filles des bois. Renvoyez les, pour le moment, à leur floroscope.

Regardez les fleurs avec les yeux d'un amant, subissez en le charme attirant, laissez-vous gagner par l'admiration qu'elles feront maître en vos sens et moquez vous du bagage scientifique d'autrui.

La tige des cyripèdes n'est pas très haute; les feuilles sont elliptiques et peu remarquables. En revanche, la fleur est grande et de couleur blanche, ou jaune, ou rose, ou d'un blanc strié de rouge. Leur partie inférieure a la forme d'un sac ou d'une bourse. Le tissu en est luisant et ressemble à du satin. A première vue, on dirait une sorte de soulier fabriqué par des anges pour des êtres supérieurs. Le peuple n'a pas manqué de saisir

ce rapport et il lui a donné, selon les pays, les noms de souliers de Vénus, *Ladies' slippers*, ou sabots de la Vierge. C'est ici le moment de remarquer que lorsqu'il existe une ressemblance quelconque entre certains organes d'une plante et un article d'usage journalier, le peuple leur applique toujours le nom de l'article en y ajoutant celui de la Vierge, d'un saint ou même du diable.

C'est ainsi que nous avons, relativement à Marie, les noms populaires suivants : sabots de la Vierge, gants de Notre-Dame, jarretières de la Vierge, cierge de Notre-Dame, chemise de Notre-Dame, herbe à la Vierge, herbe au lait de Notre-Dame, violette de Marie, etc.

Le peuple témoigne ainsi de la grande vénération en laquelle il tient la Mère de Jésus. Il lui dédie ces végétaux et semble croire qu'ils ont été créés pour l'usage de la première Dame du paradis. Naïve et touchante idée qui nous démontre combien le sentiment poétique est développé chez les êtres simples que le prétendu esprit pratique n'a pas gâtés!

E. Z. MASSICOTTE.

Un Bouquet de Synonymes

Voulez-vous savoir sous quels noms différents l'on peut distinguer en français le produit pécuniaire du travail! *Salaires*, pour les hommes de journée; *paie*, pour les ouvriers; *gages*, pour les domestiques; *banque*, pour les typographes; *appointement*, pour les employés; *prélèvement*, pour les patrons; *honoraires*, pour les hommes de loi et les médecins; *émoluments* ou *dimes*, pour le clergé; *coupons*, pour les obligataires; *dividendes*, pour les actionnaires; *trimestre*, pour les rentiers; *jetons de présence*, pour les administrateurs; *remise*, pour les boursiers; *prime*, pour les agents d'assurances; *prêt*, pour les soldats; *solde* pour les officiers; *droits*, pour les auteurs; *retraite*, pour les pensionnés; *traitement*, pour les fonctionnaires; *indemnité*, pour les députés; *émargement*, pour les ministres; *liste civile*, pour le chef de l'Etat; *feux*, *cachets*, pour les acteurs, et *droits des pauvres*, pour l'assistance publique.

Rien n'est si tendre, si ouvert, si vif, si doux, si aimable, si aimant, qu'un cœur que possède et anime une amitié épurée par la religion. — FÉNÉLON.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, AVRIL 1902

Ça et là

Ça marche !

153 candidats en mars !

173 candidats dans les deux premières
semaines d'avril !

Propager la mutualité, assurer l'existence
des faibles et des délaissés, quelle belle mis-
sion !

L'Alliance Nationale aura-t-elle 10,000
membres, lors de la convention du mois
d'août? Ce n'est pas impossible si les so-
ciétaires le veulent.

Aucune œuvre humaine, plus que la mu-
tualité, ne mérite la reconnaissance des da-
mes, puisque c'est par amour pour elles que
l'homme se prive pour assurer leur subsis-
tance, au cas où il précéderait.

Quel sera le chiffre de la réserve au 1er
août prochain? Vous pourrez donner autant
de réponses que vous aurez présenté de
membres. Suivez le mouvement de l'augmen-
tation, chaque mois, d'ici à la fin du con-
cours, dans l'état financier, afin d'être au
courant.

Nous recommandons à tous les sociéta-
ires qui ont des petits insignes de notre so-
ciété de les arborer fièrement, surtout dur-
ant ce concours. Laissez savoir à votre en-
tourage que vous appartenez à l'Alliance
Nationale, qui sait si votre exemple ne por-
tera pas de fruits !

Il y aura neuf ans, le mois prochain, que
le premier cercle de l'Alliance National a été
fondé. Que de progrès accompli durant ce
court espace de temps ! Son effectif se com-

pose de près de 9,000 membres, sa réserve
s'élève à plus d'un quart de million, voilà
des chiffres qui parlent éloquentement.

Les concours les plus fructueux sont tou-
jours les concours du printemps. Pourquoi?
Ne serait-ce pas parce que l'ouvrage reprend
et que les beaux jours nous sourient? Ces
causes sont-elles sans influence sur l'homme
et ne contribuent-elles pas à le rendre meil-
leur? Profitons de ces bonnes dispositions.

Existe-t-il dans votre entourage des gens
qui appartiennent à des sociétés de langue
anglaise et qui ne font pas partie d'aucune
société canadienne française? Attachez-vous
à eux, ne les abandonnez pas, démontrez-
leur que notre association est la plus riche,
faites leur comprendre qu'une race doit en-
courager ses institutions, enrôlez-les !

Les petits ruisseaux font les grandes
rivières. Si chaque membre présentait un
membre nous serions 16,000 au mois d'août.
Est-ce impossible? Il y a plus de 100,000
Canadiens-français de 18 à 55 ans qui ne
sont pas assurés ou qui n'ont pas assez d'as-
surance. N'y en a-t-il pas assez pour exercer
votre zèle? Les laisserez-vous mourir sans
leur dire un mot de notre société et de ses
avantages?

Tous les Cercles qui peuvent disposer de
quelques exemplaires des Statuts, édition
1900, sont priés de bien vouloir les adresser,
sans retard, au Secrétaire Général, aux frais
de celui-ci. Le prix en sera porté à leur
crédit, ou, s'ils le préfèrent, ils recevront en
échange, après la prochaine convention du
Conseil Général, un nombre égal d'exem-
plaires des Statuts contenant les amende-
ments qui seront adoptés à cette convention.

Médecin en Chef Pro-Tem.

Le Médecin en Chef, projetant un voyage
de quelques semaines en Californie, a prié
le Bureau Exécutif de lui accorder un congé.
Le Bureau a accédé volontiers à cette de-
mande. Cette absence du docteur Cypihot
a nécessité la nomination d'un substitut *pro-
tem.* au Médecin en Chef. Nous avons au-
jourd'hui l'honneur d'informer nos confrères
que le Bureau Exécutif a nommé M. le doc-
teur C. A. Daigle, membre de la Commis-
sion Médicale, pour remplir cette fonction.

Caisse d'Épargne des Cercles

DÉCRET DU BUREAU EXÉCUTIF

Du 1er décembre 1896, tel qu'amendé le 19 octobre 1897 et le 10 avril 1902

" Art. 1.—Il est institué, au Conseil Général, une Caisse d'Épargne des Cercles, à laquelle seront versés les fonds déposés par ceux-ci, en vertu de l'art. 225 des Statuts.

" Art. 2.—Le Conseil Général accordera annuellement sur ces dépôts 4 % d'intérêt.

" Art. 3.—Les cercles transmettront leurs dépôts pour cette caisse en même temps que leurs remises mensuelles et ces dépôts seront indiqués sur leurs rapports mensuels ainsi que sur les reçus, en la forme officielle. Les cercles recevront en outre des livrets du Secrétaire Général, dans lesquels seront inscrits les entrées et sorties de fonds qu'ils effectueront à cette caisse ainsi que les intérêts accrus.

" Art. 4.—Les mandats de retraits seront signés par les présidents, les secrétaires-financiers et les trésoriers de cercles.

" Art. 5.—Les intérêts seront calculés d'après les méthodes suivies à cette fin dans les départements d'épargne des banques commerciales.

" Art. 6.—Les frais se rattachant à la transmission des fonds pour dépôts, retraits ou remboursements d'iceux seront à la charge des cercles."

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 15 avril 1902.

S. G.

AVIS

REMISES ET RAPPORTS MENSUELS

Afin de prévenir certains abus qui pourraient s'introduire dans l'administration des affaires des cercles, et pour la protection de leurs membres, nous publierons à l'avenir, dans les tableaux reproduits à la fin de chaque numéro de cette revue, les noms des cercles qui sont frappés d'amende ou suspendus, à raison du retard apporté dans la transmission des remises et rapports mensuels.

Il ne faut pas perdre de vue : 1° que les contributions sont payables avant le 1er jour du mois pour lequel elles sont dues (art. 190) ; 2° que le secrétaire-financier doit préparer son rapport mensuel le 1er jour du mois et l'expédier, au Secrétaire-Général, dans le cours des huit premiers jours de ce mois (art. 150, 214 et suiv.).

Dorénavant, les cercles en défaut devront inclure, dans leurs remises et rapports mensuels, l'amende encourue.

CONDOLÉANCES

CERCLE STE-GENEVIÈVE, No 9.

A une assemblée du Cercle Ste-Geneviève, No 9, tenue le seizième jour de mars 1902, à la salle ordinaire, le cercle a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par M. A. Z. Libersan et secondé par M. Jos. Paquin, que les membres de ce cercle ont appris avec un bien vif regret la mort de leur confrère Napoléon Amesse et offrent à son épouse et à la famille leurs plus sincères condoléances dans le malheur qui vient de les frapper. Adopté.

Proposé par MM. Pierre Payment et Z. St-Pierre, secondé par MM. O. Sévigny et Ur. Brunet, que copies de ces résolutions soient transmises à l'épouse et à la famille de leur regretté confrère, ainsi qu'à la Revue de l'association pour publication. Adopté.

Ste-Geneviève, 16 mars 1902.

A. L. D. BOILEAU,
Sec.-Arch.

CERCLE SALABERRY, No 34.

A une assemblée spéciale du Cercle Salaberry, No 34, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées :

Proposé par J. C. Peiron, appuyé par L. Laplante : Que c'est avec douleur que nous avons appris le décès de M. Odilon Laberge, membre de notre cercle, et offrons l'expression de nos sympathies et sincères condoléances à la famille éprouvée.

Que copies des présentes soient transmises à la famille, à la Revue de l'association et aux journaux locaux pour être publiées.

Valleyfield, 4 avril 1902.

D. A. DAIGNAULT,
Sec.-Arch.

CERCLE JACQUES-CARTIER, No 49.

A une assemblée du Cercle Jacques-Cartier, No 49, tenue à Lachine le 8 avril 1902, il a été proposé par M. D. Leclair, secondé par M. A. V. Robert, que les membres de l'Alliance Nationale, Cercle Jacques-Cartier, No 49, ont appris avec regret la mort de leur confrère Onésime Lacroix, enlevé subitement à l'affection d'une épouse et de ses enfants ; qu'ils offrent à la famille leur plus profonde sympathie et leurs plus sincères condoléances dans le malheur qui vient de les frapper.

Proposé par M. Alphonse S. Pelletier, secondé par M. Antoine Meloche, que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille du défunt et à la Revue de l'Alliance Nationale pour publication.

Adopté unanimement.

Lachine, 10 avril 1902.

ARTHUR DAoust,
Sec.-Arch.

CERCLE BOURGET, No 79.

A l'assemblée régulière du Cercle Bourget, tenue le 8 courant, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par J. E. Costin, secondé par Dr C. A. Daigle, H. Martineau et autres, que les membres de ce Cercle ont appris avec regret la mort de madame Thomas Carli, mère de leur confrère A. Carli, et qu'ils offrent, à lui et à sa famille, l'expression de leur sympathie dans le malheur qui les a frappés.

Que copie de la présente lui soit transmise, ainsi qu'à la Revue pour publication.

Montréal, 9 avril 1902.

L. A. GÉLINAS,
Sec.-Arch.

CERCLE RICHELIEU, No 102.

A l'assemblée régulière de ce cercle, tenue le 26 courant, la résolution suivante a été adoptée : Proposé par M. Derepentigny, secondé unanimement :

Que le Cercle Richélieu a appris avec regret la

mort de la belle-sœur de M. Jeannotte, notre trésorier.

Que le Cercle Richelieu offre à notre confrère l'expression de sa profonde sympathie dans le deuil qui vient de le frapper.

Que copies des présentes soient transmises à la revue de l'Alliance Nationale.

Montréal, 26 mars 1902.

LOUIS PAQUET,
Sec. Arch.

CERCLE STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, No 125.

A une assemblée spéciale, tenue le 6ème jour du mois d'avril, il fut résolu à l'unanimité, sur motion de L. D. Baribeau, secondé par Henri Massicotte, Albert Guimond et Henri Thiffault : Que c'est avec un vif chagrin que les membres du cercle ont appris la mort de l'épouse de Georges Trépanier, membre fondateur du cercle.

Proposé par Onésime Prénovost, secondé par Henri St-Arnaud, Firmin Nobert et Lucien St-Arnaud : Que les membres assistent en corps avec insignes à l'enterrement.

Proposé par Arthur Bouchard, secondé par Henri Baribeau, Joseph Michaelson et Edmond Prénovost : Que copie de ces résolutions soit publiée dans la Revue mensuelle.

FLORENT LEBLANC,
Sec. Arch.

Ste-Geneviève de Batiscan, 6 avril 1902.

CERCLE OLIER, No 127.

A une assemblée du Cercle Olier, No 121, tenue le 19 février 1902, il a été proposé par M. J. E. Fournier, appuyé par M. C. E. E. Authier, que des résolutions de sympathie soient adressées à M. G. N. Monty, à l'occasion de la mort de son père, et que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille et à la revue de l'Alliance pour publication.

A la même assemblée, il a été proposé par M. J. L. Chalifoux, appuyé par M. L. H. Guertin, que des résolutions de sympathie soient adressées à M. G. A. Lafontaine, à l'occasion de la mort de sa mère, et que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille et à la revue de l'Alliance pour publication.

A une assemblée du Cercle Olier, No 127, tenue le 19 mars 1902, il a été proposé par M. Armand Grenier, appuyé par M. L. H. Guertin, que des résolutions de sympathie soient adressées à M. J. A. Gaudette, à l'occasion de la mort de son père, et que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille et à la revue de l'Alliance pour publication.

ARMAND GRENIER,
Sec. Arch.

Montréal, 20 mars 1902.

CERCLE LECLERC, No 158.

A une assemblée régulière du Cercle Leclerc, No 158, les résolutions suivantes furent votées, sur proposition de MM. James Fontaine et J. H. Fortier :

1. Que les membres du Cercle Leclerc ont appris avec douleur la mort de leur regretté confrère, M. Trefflé Dauphin, décédé le 10 de ce mois, après une courte maladie ;

2. Qu'en cette triste circonstance, les confrères du défunt désirent offrir à son épouse et à sa famille leurs sincères condoléances et l'expression de leur vive sympathie ;

3. Que copie des présentes soit envoyée à la famille et à la Revue de l'Association pour publication.

A. BESSETTE,
Sec. Arch.

Accusés de Réception

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén. de l'Alliance Nationale.

Monsieur,

Monsieur le curé de St-Lambert m'a remis le chèque de \$500.00 que vous m'avez envoyé par son entremise pour acquitter le certificat de dotation de mon frère Freddy, décédé dernièrement. Je vous remercie de m'avoir fait toucher si promptement le montant de ce certificat.

Je demeure bien sincèrement,
Votre humble serviteur,

(Signé) THÉODULE TRUDEAU.

St-Lambert, 8 février 1902.

M. L. J. D. Papineau, S. G.
Alliance Nationale.

Monsieur,

M. P. Monette, Substitut du Cercle d'Argenteuil, No 84, m'a fait remise du chèque de mille dollars (\$1,000.00) de l'Alliance Nationale, en règlement du certificat dont M. Noé Nadon était titulaire à son décès.

Je ne saurais vous dire la reconnaissance que je dois à votre belle société pour la générosité avec laquelle elle a bien voulu nous traiter dans cette affaire, en me payant intégralement le montant de ce certificat de dotation.

Je vous prie de croire, cher monsieur, que je n'oublierai jamais le bienfait que votre société m'a accordé dans cette circonstance.

Votre dévoué serviteur,
(Signé) ERNEST LAFLEUR.

Lachute, 24 février 1902.

NOMINATIONS

PERCEPTEURS

Le Bureau Exécutif a nommé les messieurs dont les noms suivent Percepteurs pour les Bureaux de Perception ci-après dénommés :

M. Al. W. H. Gagnier, B.P. St-Justin, No 48 ; Z. E. Marchand, B.P. Chateauguay, No 28 ; Edmond Longpré, B.P. Ste-Agathe, No 29.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	No.	Approuvés par Préf. Gén.
A. E. Sara Bournet	S.F.	Jacques-Cartier	49	71 mars '02
A. S. Pelletier	T.			
J. T. Ledoux	S.F.	St-Edouard	126	2 avril "
Jos. Hébert	T.			

BUREAU DE PERCEPTION

			Approuvé par B.E.	
Z. E. Marchand	Per.	B.P. Chateauguay	28	7 avril 02

L'ALLIANCE NATIONALE

61

ÉTAT FINANCIER

Au 28 Février 1902

A Divers.....	8.30
A Droit d'inscription Cs. C. des Malades.....	.50
	<u>\$ 1,163.03</u>
A Balance au 1er février 1902...	2,713.85
	<u>\$ 3,876.88</u>

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 janvier 1902.....	\$266,979.46
Produit des contributions.....	8,057.98
Intérêt.....	163.76
	<u>\$275,201.20</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu A. A. Foisy.....	\$ 1,000.00
Par bénéficiaires de feu Noé Nadon.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu Hon. Lavoie.....	1,000.00
Par bénéficiaires de feu C. E. Larivière.....	1,000.00
Par invalidité Théo. Bourdeau..	500.00
Par invalidité Nap. Cantin.....	500.00
Par Caisse Générale 5%.....	402.90
Par balance au 28 fév. 1902...	269,798.30
	<u>\$275,201.20</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 17.00
Par Fournitures.....	63.10
Par Inspection et Propagande..	50.00
Par Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés	372.10
Revision d'examens.....	19.80
Luminaire et taxes.....	22.18
Loyer.....	106.00
Tél., télégraphe, poste et express.....	33.07
Papeterie et journaux.....	9.10
Divers.....	9.43
Par Revue.....	169.93
Par Divers.....	18.00
	<u>\$ 889.71</u>
Balance au 28 fév. 1902.....	2,987.17
	<u>\$ 3,876.88</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 janvier 1902.....	\$ 2,624.13
Produit des contributions.....	191.68
	<u>\$ 2,815.81</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Ant. Leduc.....	\$ 5.71
Par bénéfices R. Adam.....	12.57
Par bénéfices Jacq. Richard... ..	16.70
Par bénéfices Edm. Lacombe... ..	1.71
Par Caisse Générale 5%.....	9.58
Par balance au 28 fév. 1902.....	2,709.54
	<u>\$ 2,815.81</u>

Balance Caisse Dotation.....	\$269,798.30
Balance Caisse Générale.....	2,987.17
Balance Caisse Centrale des Malades.....	2,769.54
Balance Caisse d'Epargne.....	2,615.86
	<u>\$278,170.87</u>

RÉSUMÉ

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 9,900.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalités Scolaires.....	5,939.40
Municipalités.....	27,720.00
Prêts hypothécaires.....	190,210.00
Banques d'Hochelaga et Provinciale du Canada.....	43,406.40
	<u>\$278,575.80</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	404.93
	<u>\$278,170.87</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 412.48
A Organisation.....	37.00
A Rétribution semi-annuelle...	533.00
A Honoraires d'enregistrement..	74.00
A Honoraires revision d'examens et mutation.....	23.00
A Revue.....	48.00
A Fournitures.....	26.75

Montréal, 1er mars 1902.

En foi de quoi nous avons signés,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON, }
J. A. NAUD, } *Auditeurs.*

CERCLES FRAPPÉS D'AMENDE

Pour retard apporté dans la transmission des remises et rapports mensuels suivants :
(Art. 150-1, 214-5-6, 317-321 des Statuts.)

CERCLES		RAPPORTS, ETC DE	AMENDE
NOMS	No.		

CERCLES SUSPENDUS

Le 1er de mars courant, pour défaut de transmission avant cette date des remises et rapports mensuels suivants :

CERCLES		RAPPORTS NON TRANSMIS	AMENDES
NOMS	No.		

CERCLES RÉINTÉGRÉS

CERCLES		DATE
NOMS	No.	

MORTALITÉ

No 191.—EUGÈNE BUSSIÈRE, 38 ans, admis dans le cercle Champlain, No 108, le 1er octobre 1900, est décédé à Québec le 11 janvier 1902. Cause : *Tuberculose*.

Bénéficiaire : Albertine Gauvin, épouse, \$1,000.

No 192.—LOUIS GAGNÉ, 50 ans, admis dans le cercle St-Pierre, No 8, le 23 juillet 1895, est décédé à Montréal, le 17 janvier 1902. Cause : *Pneumonie*.

Bénéficiaire : Marie-Louise Fortier, épouse, \$1,000.

No 193.—ADÉLARD BÉLISLE, 21 ans, admis dans le cercle Richelieu, No 102, le 24 mai 1899, est décédé à Montréal, le 20 janvier 1902. Cause : *Phtisie*.

Bénéficiaires : Héritiers, \$1,000.

No 194.—JOSEPH HÉBERT, 42 ans, admis dans le B. P. St-Léonard, No 10, le 2 février 1899, est décédé à St-Léonard, le 20 janvier 1902. Cause : *Accident*.

Bénéficiaire : Virginie Poirier, épouse, \$1,000.

No 195.—ONÉSIME SABOURIN, 62 ans, admis dans le cercle Beauharnois, No 3, le 16 mai 1893,

est décédé à Beauharnois, le 26 janvier 1902.

Cause : *Dysenterie chronique*.

Bénéficiaire : Adéline Mercier, épouse, \$1,000.

No 196.—THÉOPHILE FILIATRAULT, 20 ans, admis dans le cercle St-Charles, No 10, le 12 juillet 1899, est décédé à Ste-Cunégonde, le 12 janvier 1902. Cause : *Fièvre typhoïde*.

Bénéficiaires : Héritiers, \$1,000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sh.P.G., C. U. Ouellette 30 Silby, Westmount; Prés., Edouard Leduc jr, 266 St-Antoine; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 2321 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sh.P.G., J. A. Naud, 330 Delisle; Prés., Jos. Marcotte, 241 Atwater; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p.m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sh.P.G., Jos. Deslauriers; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. E. Larichelière; S.F., André Leduc, Md.E., A. T. Côté. Réunions, 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., Jos. B. Lefebvre, Summeries; Prés., Georges Tardif; S. A., D. Rousse; S. F., R. Lefebvre; Md. E., P. A. Valois (La thine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P. G., Raoul Tournegau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés. Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 161 Coursol, Ste-Charles; S. F., Ed. Sawyer, 127 Quessal, Ste-Charles; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb. P. G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés., S. Beauchamp, 374A Papineau; S. A., A. Chevalier, 214 St-André; S. F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md. E., J. A. Lapierre, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis, école Jésus Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb. P. G., Chs Laurendeau; Prés., Dr. H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md. E., H. Valois. Réunions, 2e mercredi, 74 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb. P. G., P. Lamontagne, 900 Dorchester; Prés., M. H. Havar, 233 Ste-Elizabeth; S. A., W. Lalonde, 225 Visitation; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Desrosiers, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., A. Z. Libersan; Prés., Tolv. St-Pierre; S. A., Aldéric Boileau; S. F., Oscar Guilbault; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelin, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés., Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Pres., Jos. Lusier, 344 Laprairie; S. A., N. Belleil, 13 Chateauguay; S. F., S. Laprade, 338 Chateauguay; Md. E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., J. E. Noiseux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S. A. et S. F., Régis Bélanger, 62 Ave. Walker, St-Henri; Md. E., Dr. T. Bolduc, 2164 Notre-Dame. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., T. Loiselle, 41 Metcalfe; Prés., S. Letourneau, 1900 St-Jacques; S. A., J. E. Ferras, 25 Av. du Parc; S. F., P. G. Poirier, 45 Saint-Pierre; Md. E., J. O. A. Archambault, 3397 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3653 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P. G., Etienne Roby, 505 Ave Laval; Prés., L. A. Lavalée, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRÉ, Acton Vale, Co. Bagot

Sb. P. G., L. H. Gauvin; Prés., L. Laiole; S. A., J. M. Bordua; S. F., J. E. Marcie; Md. E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcie.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb. P. G., Narcisse Bédale; Prés., Charles Godmer; S. A., Louis Labelle; S. F., D. Athéna Labelle; Md. E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co. Soulanges

Sb. P. G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb. P. G., A. Fontaine; Prés., J. Adolphe Renaud; S. A., S. Alf. Lavalée; S. F., J. A. Guibault; Md. E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de M. Renaud & Guibault, 56 Notre-Dame.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elizabeth

Sb. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S. A., Eug. Gadoury; S. F., D. St-Georges; Md. E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelin, l'abbé A. Gauvreau; Sb. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S. A., Arthur Devarenne, 6332 St-Valier; S. F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md. E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb. P. G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., L. A. Beaulieu, 59 Victoria; S. A., J. Edinger, jr, 52 Scott; S. F., J. Cloutier, 77 St-Joachim; Md. E., F. Blouin, 159 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Fatoine, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co. Beauharnois

Sb. P. G., Th. Durin; Prés., H. Lalonde; S. A., Stanislas Sauvé; S. F. et Md. E., Louis Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Legault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co. Vaudreuil

Sb. P. G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypriot, (Ste Anne de Bellevue). Réunions, 2e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROQUE, Sherbrooke

Sb. P. G., Etienne Charretier; Prés., Jos. Siméon; S. A., P. Boucher; S. F., E. P. Bédard; Md. E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb. P. G., P. Joubert; Prés., W. Leroux; S. A., A. Ouellette; S. F. et Md. E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., salle des Artisans.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb. P. G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S. A., Jos. Brabant; S. F., P. C. Descoites; Md. E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs p. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb. P. G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés., Cléophas Dignard, 31 Hudon; S. A., A. Roy, 78 Covillier; S. F., W. Desjardins, 257 St-Germain; Md. E., J. H. Garneau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co. Montcalm

Sb. P. G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S. A., M. Granger, N. P., C. Forest; Md. E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co. Soulanges

Sb. P. G., L. Séguin; Prés., Elie Phrand; S. A., H. C. St-Amour; S. F., G. A. Dauth; Md. E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb. P. G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S. A., D. A. Daignault; S. F., Léopold Laplante; Md. E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Océlie.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co. Hochelaga

Sb. P. G., J. B. Parent; Prés., Cha. Domingue; S. A., J. A. Lapierre; S. F., Nap. Domingue; Md. E., W. Fourcault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co. Verchères

Chapelin, Rév. Jean Ducharme; Sb. P. G., Jos. Lortie; Prés., Albert Chartron; S. A., Diédonné Guyon; S. F., J. A. Cormier; Md. E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FÉLIX, St-Félix de Valois, Co. Joliette

Sb. P. G., Prés. et Md. E., G. DesRosiers; S. A., Maxime Poirier; S. F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 190 Fullum; Prés., P. Larière, 643 Notre-Dame; S. A., A. Paquet, 248 Fullum; S. F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md. E., F. Leslie, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb. P. G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Th. Lamange, 706 St-Urbain; S. A., L. A. Gendron, 582 Drolot; S. F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md. E., J. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co. Vaudreuil

Sb. P. G. et S. A., John McMillan; Prés., J. A. Chervier; S. F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co. Bagot

Sb. P. G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S. A., P. Fafard; S. F. Md. E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelin, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sb. P. G., Jos. Frévoit; Prés. et Md. Ex., H. Pelletier; S. A., J. N. Primeau; S. F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Frévoit.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb. P. G., Adh. Paré; Prés., J. Th. Leclerc; S. A., Arthur Daoust; S. F., E. S. Bourcier; Md. E., J. B. Martin. Réunions 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

No 50—CERCLE ST-GUILLEAUME, Co Yamaaka
Sb.P.G. M. Adgémire Bélaïe; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. A. Gauthier; Md.E., J. E. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaaka

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie La-salle; S.F., L. Veronseau, N. P.; Md.E., F. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARCO, Montréal

Sb.P.G., J. L. St-Jorre, 805 St-Denis; Prés. et Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation; S.A., Alcide Chaussé, 279 St-André; S.F., J. E. Filon, 49a Champlain. Réunions, 2e et 4e mercredi, Salle Dionne, 1343 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

Sb.P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zoi. Courville; S.A., Georges Desparis; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard

No 59—CERCLE ST-OUTHERT, Co Berthier

Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desoyor. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de St-G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., Ovis Séguin; Prés., C. Labouradière; S.A., Jos. D. Coutée; S.F., W. Caullier; Md.E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Caullier, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., J. A. D. mas, 112 Vitro; Prés., Nap. Fortin, 1517 Ontario; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Oumet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Laviolette, 1171 Plessis. Réunions, les 1er et 2e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Basolet; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., Henry Desjardins; S.A., Hor-titze; S.F., P. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanie, Co l'Assomption

Sb.P.G., Téléphore Mercier, Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., J. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, Md.D.; S.A., Alphonse Durancoux; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P. G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgain; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réun. ons, 3e jeudi, 197 rue Cascade.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., Hormidas Ricard, 591 Lasalle; Prés., Adolphe Deslats; S.A. Alcide Gendron, 629 Lasalle; S.F., Amédée Beaupré; Md.E., Pierre Lusier. Réunions, 4e mardi, 189 Létoeur, 84 hrs p.m.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Chaplain, Rév. G. LePailleur; Sb.P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., J. S. Dolbec, 210 Avenue Laurier; S.A., A. Dagenais, 1281 St-Denis; S.F., L. N. Cadioux de Couville, 1080 Berri; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, salle Martel 1279 Berri.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., H. Costin, 280 Sanguinet; Prés., A. Dalpé, 391 Amherst; S.A., L. A. Gélinais, 544 Saint-André; S.F., O. Lanoix, 164 Montcalm; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shoener; Prés., Edifice Allie; Md.E., P. E. Gélinais. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.

Sb.P.G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanesse; S.A., J. A. Vadeboncour; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice C. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA-BEAUCE, St-Georges, Co Beauce
Chaplain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Th. Gilbert.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., A. Leclair, 195 Delinelle St-Henri; Prés., A. E. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S.A., Louis Faguet, 230 McGill; S.F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Liggett, 281 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d' Hochelaga.

Sb.P.G., J. A. Hogue, 55 Sydenham; Prés., J. N. E. Gélinais, 46 Chambord; S.A., Léon Déautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 569 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudi, à 8 hr p. m., salle Beau-dry, 269 rue Brébouf.

No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb.P.G. G. Troie; Président, J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F. P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri

Sb.P.G., H. Lalonde, 238 Delinelle; Prés., Ad. Sénéchal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Desrosiers, 42 Ste-Marguerite; S.F., Le Desrosiers, 2350 St-Jacques; Md.E., O. B. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredi, salle Lenoir 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

No 118—CERCLE GARNEAU, St-Henri.

Sb.P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 26 St-Jacques; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jo. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 31 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernoy, 45 Vinet, Ste-Cur-géonde.

No 123—CERCLE DUBERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., Alex. Sénéchal, 263 Delisle; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard St-Denis, Montréal

Sb.P.G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 954 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1316 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lunis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., J. E. Fournier, 1968 Notre-Dame; Prés., J. L. Ferron, Royal Bldg; S.A., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chaplain, Rév. P. B. Grandfils, O.M.I.; Sb P.G.; J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 736 St-Valler; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colcub; Md.E., G. W. Jolicœur, 788 St-Valler. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St Sauveur.

No 139—CERCLE CHAMBLAY

Sb.P.G., A. Brien; Prés., E. P. Betrand; S.A., Jos. Trudeau; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredis le chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chaplain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P.G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., H. Trudel, 50 Saint Gabriel; S.A., A. Jacques, 814 Montana; S.F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Cité de Ste Cunégonde.

Sb. P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Ganlin, 197 St-Charles; S.A., Flavien Basilière, 773A Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 149—CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE

Sb. P. G., Alb. Lacroix, 1152 St-André; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., Alb. Lépatite, 345 Berri; S.F., A. M. Foitevin, 1084 St-Laurent; Md.E., P. Barette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredi, 777 Sanguinet.

No 140—CERCLE VERDUN, Co Hochelaga.

Sb P.G., Joseph Gervais; Prés., Cyrille Quintal; S.A., Louis Trudeau; S.F., Edgar St-Onge; Md.E., Vildac Réhumeau. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Dion, rue Church.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.

Sb P.G., T. Paquette, 110 Grand-Tronc; Prés., Henri Benoit; S.A., I. J. Sarault, 79 Grand-Tronc; S.F., Laurent Fontaine, 180 Roper; Md.E., Eugène Virole, 44 Laprairie. Réunions, 3e mercredi, 8 hrs p.m., salle Fraternité, 715 Wellington.